

Ruhengeri , le 22 juin 1960.  
, de

(1) N° 2022/AT.14

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Monsieur NYATANYI Pierre  
Elève de la Seconde Normale  
Groupe Scolaire  
à

ASTRIDA.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 30 mai 1960, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il ne m'est pas possible de satisfaire à votre demande.

Veillez agréer, Monsieur, mes civilités.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
Le Secrétaire de Territoire,  
NGARAMBE J.

Ruhengeri



3784